

SEMENCES DE LIN Les semences françaises de lin high tech sont aujourd'hui la référence européenne en matière de qualité.

Une charte « maître semencier lin » pour les semences high tech

Quatre-vingt dix pour cent des semences utilisées par les liniculteurs de l'Hexagone sont certifiées françaises (28% en 1982). Ce savoir-faire est reconnu, mais le Gris souhaite aller plus loin avec une charte « maître semencier lin ». Aux côtés de la Sarl Brygo, l'Union Seliance et Agrial Production, la coopérative Terre de Lin a signé cette charte d'amélioration dont l'objectif est de valoriser le travail des semenciers participants et de tout ceux qui contribuent à l'élaboration des semences certifiées de lin high tech.

« Cette démarche qui est volontaire n'est pas une remise en cause de la qualité. Les contrôles qualitatifs et les normes attachés à notre produit final ne changeront pas. Avec cette charte, il s'agit de se donner les moyens d'atteindre ces normes de qualité plus facilement. C'est une démarche de progrès, d'optimisation du travail », explique Cyril Delacroix, responsable du pôle semences et graines de lin à Terre de Lin.

Objectifs d'amélioration concrets et vérifiables

Les entreprises qui s'engagent dans cette démarche d'amélioration continue se fixeront, avec le Gris et le Soc, des objectifs de progression chaque année. En ce qui concerne Terre de Lin, la coopérative s'est engagée à augmenter les autocontrôles qualité et à mettre en place des formations techniques à destination du personnel : par exemple, savoir apprécier un bon résultat de triage ou encore bien régler les machines et les cadences. L'idée étant de motiver et responsabiliser les salariés intervenant sur l'ensemble des processus de production des semences. Chaque année, l'entreprise effectuera l'auto-évaluation de son savoir-faire, des analyses de contrôle qualité et se fixera des objectifs d'amélioration concrets et vérifiables

Depuis désormais plusieurs années, les semences françaises de lin high tech sont devenues la référence européenne.

par le Gris.

La coopérative haut-normande est à la pointe de la semence certifiée de lin high tech. La production de semences de très haute qualité est le résultat d'un savoir-faire qui commence dès la récolte, avec l'utilisation d'un équipement performant. Pour récolter les graines à bonne maturité, il faut beaucoup de vigilance, de technicité et de réactivité. Le choix de Terre de Lin d'investir dans des écapsuleuses doubles fait partie de cette stratégie : « La graine est récoltée environ une dizaine de jours après l'arrachage. Quand elle est mûre, il faut la rentrer très vite. Avec le risque d'intempéries, une graine mûre risque de germer rapidement et de développer des maladies ».

Nombreux investissements

L'acquisition de matériel de récolte performant est l'investissement le plus lourd de la coopérative.

Vient ensuite la réception de la récolte. Le liniculteur livre les semences directement après la récolte pour éviter une dégradation du produit. Des contrôles d'humidité et de pureté sont effectués dans un premier temps, avant la remise en caisson tracés après nettoyage. En parallèle à la prise de commandes auprès des clients, les lots sont acheminés à la station de semences dédiée à la semence de lin. « Nous avons beaucoup investi au niveau de notre laboratoire où sont effectués les contrôles de germination, la détection éventuelle de pathogènes, le contrôle du stockage. Au niveau du process, une seconde table densimétrique vient d'être acquise qui permet de trier avec plus de précision les graines plates et trop légères ».

Outil de communication

Terre de Lin alimente environ 50 % des surfaces françaises destinées à produire du lin (8 500 tonnes de semences pour 73 000 ha). Signataire de la charte, elle disposera dorénavant d'écussons et d'auto-collants « maître semencier lin » qu'elle pourra apposer sur les différents supports de communication, mettant en avant, par ce signe distinctif, un savoir-faire de semencier.



Remise des certificats aux entreprises engagées dans la démarche d'amélioration avec la charte « maître semencier lin ».